



**HABITAT &
ENVIRONNEMENT**

LOGEMENTS NEUFS

HABITAT & ENVIRONNEMENT millésime 2008

MISE À JOUR MAI 2009

LA CERTIFICATION POUR CONSTRUIRE
DURABLEMENT DANS LE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT

INTÉGRATION DES LABELS ÉNERGÉTIQUES
HPE - HPE EnR - THPE - THPE EnR - BBC EFFINERGIE



LA CERTIFICATION DES LOGEMENTS UN ENGAGEMENT AU BÉNÉFICE DE TOUS

Pour l'habitant

- Choisir son logement sur des critères fiables et certifiés.
- Réaliser un investissement pérenne et responsable.
- Agir au quotidien et sensibiliser ses enfants à l'avenir de notre planète.
- Maîtriser ses charges (5 à 15 % d'économie) et préserver les ressources naturelles.
- Bénéficier de prêts bancaires à taux bonifiés.

Pour la maîtrise d'ouvrage

- Répondre aux exigences des particuliers par la qualité environnementale certifiée.
- Afficher des résultats certifiés sur la performance technique de vos ouvrages.
- Structurer votre engagement environnemental à travers un référentiel pragmatique et opérationnel.
- Promouvoir votre engagement dans le développement durable auprès de vos partenaires, des collectivités, de vos actionnaires...
- Fédérer les acteurs du chantier et les entreprises.
- Anticiper l'évolution des réglementations.
- Bénéficier d'avantages financiers : prêt à taux bonifiés, exonération de TFPB, dépassement du COS.

Pour l'élu et la collectivité

- Intégrer les enjeux environnementaux dans la politique de l'habitat (PLH, Agenda 21...).
- Participer à l'aménagement du territoire et à la requalification des sites (rénovation urbaine).
- Offrir un indicateur de qualité environnementale aux citoyens, une certification multicritères pour le confort des citoyens, un indicateur objectif pour des éco-conditionnalités.

Pour le logement neuf, collectif ou individuel groupé, la certification **Habitat & Environnement** vous permet d'anticiper les dispositions projetées dans le cadre du Grenelle de l'environnement, notamment la performance énergétique en vue de la lutte contre le réchauffement climatique, le confort acoustique, la qualité sanitaire des logements.



UNE IMPLANTATION NATIONALE UN SERVICE DE PROXIMITÉ

**CERQUAL est la filiale
de l'Association QUALITEL
en charge de l'activité de
certification du logement neuf.**

CERQUAL dans votre région,
des équipes de 80 professionnels
proches de vous pour vous aider
à atteindre vos objectifs
environnementaux...

Toutes les informations
sur le site
www.cerqual.fr

**DIRECTION RÉGIONALE
NORD OUEST - PARIS**
Tél. 01 42 34 53 08

**DIRECTION RÉGIONALE
ILE-DE-FRANCE - PARIS**
Tél. 01 42 34 53 11

Agence de Metz
Tél. 03 87 21 82 62

**DIRECTION RÉGIONALE
RHÔNE-ALPES
CENTRE EST - LYON**
Tél. 04 78 14 53 20

**Agence de
Bordeaux**
Tél. 05 57 19 11 90

**DIRECTION RÉGIONALE SUD
AIX-EN-PROVENCE**
Tél. 04 42 37 12 00



LES THÈMES ET LES PROFILS

La **certification Habitat & Environnement** a été élaborée en articulation avec les travaux de l'association HQE et s'appuie sur l'expérience de QUALITEL dans le domaine spécifique du logement.*

Le référentiel repose sur **7 thèmes environnementaux** qui regroupent plus d'une vingtaine de domaines techniques. En fonction des thèmes retenus, un profil, de A à E, est attribué à l'opération.

■ PROFIL D'OPÉRATION

Le Maître d'Ouvrage doit satisfaire 6 thèmes dont 3 obligatoires (les thèmes 1, 3 et 7). Le thème non choisi doit respecter les minima réglementaire et d'usage. **Si tous les thèmes sont retenus, le profil A s'applique.**

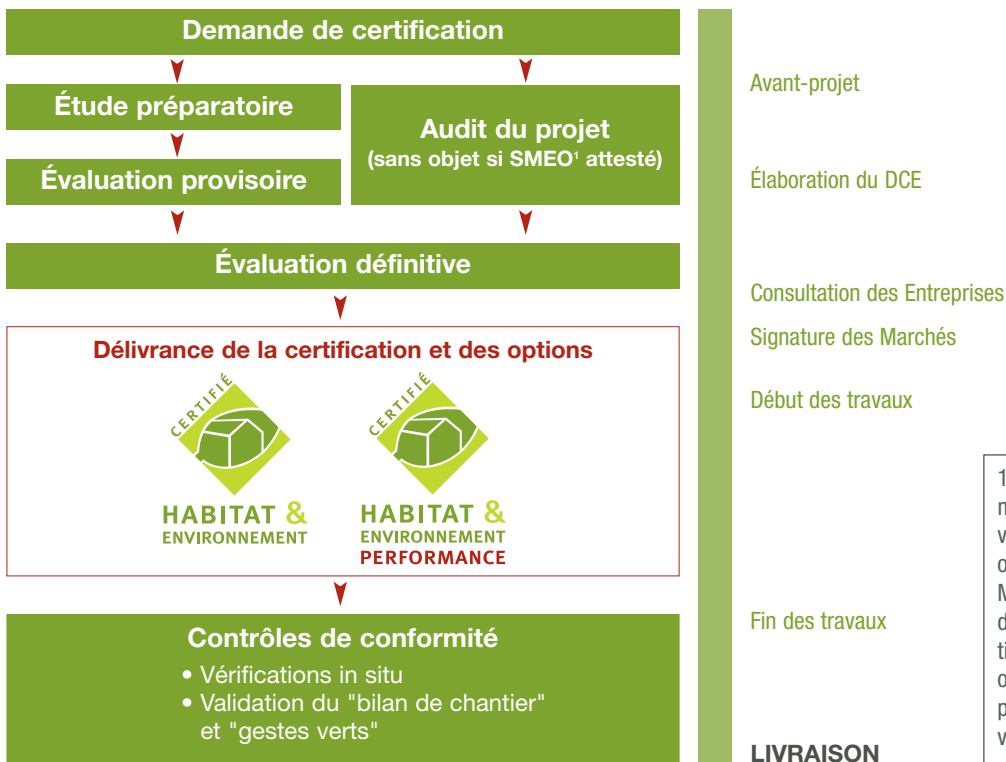
Thèmes	Profil	A	B	C	D	E
1. Management environnemental de l'opération		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Chantier propre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Énergie - Réduction de l'effet de serre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Filière constructive - Choix des matériaux		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Eau		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. Confort et santé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7. Gestes verts		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Thème obligatoirement retenu Thème optionnel non retenu

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

La **certification Habitat & Environnement** est délivrée par CERQUAL, organisme certificateur, filiale de l'Association QUALITEL, accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

AVANCEMENT DE L'OPÉRATION



1. Le SMEO est un système de management environnemental valable pour l'ensemble des opérations. Sur demande du Maître d'Ouvrage et après validation par CERQUAL, il se substitue aux audits systématiques opération par opération. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur CERQUAL.

* L'Association QUALITEL est membre du collège des experts techniques de l'Association HQE.



LES OPTIONS DE LA CERTIFICATION

La **certification Habitat & Environnement** est attribuée au regard des critères d'appréciation définis dans le référentiel de la certification sous réserve que l'opération obtienne une note comprise entre 3 et 5 (sur une échelle allant de 1 à 5). Lorsque ces exigences préalables sont satisfaites, le maître d'ouvrage peut, s'il le souhaite, rechercher une ou plusieurs des options de la certification pour améliorer les performances techniques de ses projets, sur des aspects spécifiques.

■ ACCESSIBILITÉ ET HABITABILITÉ DES LOGEMENTS



Cette option vise à intégrer à la conception des bâtiments et des logements les aspects de nécessité évolutive de la personne vieillissante et susceptible de profiter également à la plupart des occupants des logements (confort, handicaps momentanés ou permanents). L'évaluation porte exclusivement sur des critères non visés par l'arrêté du 1^{er} Août 2006 (accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation et des maisons individuelles lors de leur construction). **Chaque logement de l'opération doit obtenir au moins la note 3 dans la rubrique AH.**

■ HABITAT & ENVIRONNEMENT PERFORMANCE



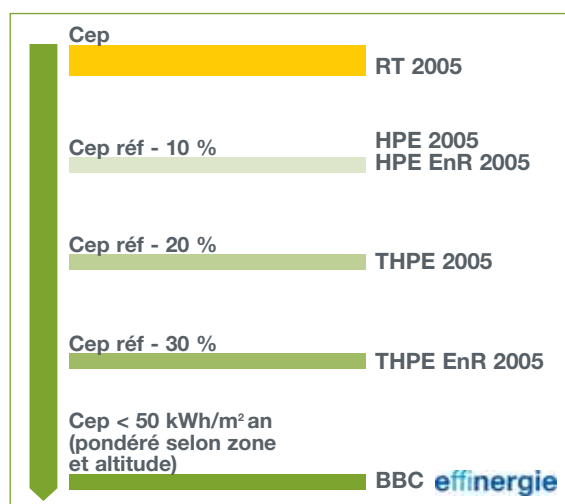
Cette option qui correspond au profil A (les 7 thèmes doivent être retenus) permet de valoriser des niveaux de performances environnementales plus élevés dans les rubriques : maîtrise des consommations électriques (MCE), plomberie sanitaire (PS), niveau de consommation conventionnelle d'énergie (TH), ventilation et qualité d'air (VQA), durabilité de l'enveloppe (DE), économie d'eau (EE), tri sélectif (TDM), confort visuel (CV), information des habitants et du gestionnaire (IHG). Pour connaître les niveaux de performances demandés, consultez le tableau ci-contre.

■ PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Parallèlement aux exigences de la RT 2005, la certification Habitat & Environnement propose également 5 options correspondant aux 5 labels énergétiques et délivre également, sur simple demande, le Diagnostic de Performance Énergétique.

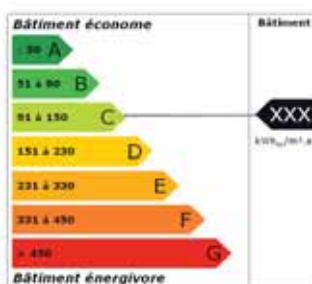
Labels énergétiques

Ces options énergétiques sont attribuées à des opérations présentant un niveau global de performance énergétique des logements. L'opération doit obtenir dans la rubrique TH la note 4 pour les labels HPE et HPE EnR et la note 5 pour les labels THPE, THPE EnR et BBC Effinergie.



Diagnostic de performance énergétique

Le DPE permet d'évaluer les consommations prévisionnelles d'énergie des logements et des bâtiments mis en vente ou loués. Celui-ci est obligatoire à la livraison de chaque logement neuf ayant fait l'objet d'un dépôt de PC postérieur au 30 juin 2007.



Étiquette énergétique du bâtiment (ou de la maison)



Étiquette émission Gaz à effet de serre

LES CRITÈRES ET LES NIVEAUX DE PERFORMANCES

Les rubriques mises à jour sont en rouge

Management environnemental de l'opération	MEO	Respect des dispositions définies dans le Référentiel
Ensemble des éléments permettant de : <ul style="list-style-type: none"> - Définir le profil environnemental adapté aux spécificités du site et aux attentes des parties concernées - Organiser l'opération pour atteindre les niveaux de performance des thèmes techniques composant le profil retenu - Maîtriser les processus en phase programmation et conception 		
Chantier propre	CP	Respect des dispositions définies dans le Référentiel
Energie - Réduction de l'effet de serre		
Performance énergétique :		1 2 3 4 5
<ul style="list-style-type: none"> • niveau de consommation conventionnelle d'énergie HPE 2005, HPE EnR 2005 THPE 2005, THPE EnR 2005, BBC Effinergie • thermique été 	TH	
	TE	
	MCE	
Maîtrise des consommations électriques		
Filière constructive - Choix des matériaux		
<ul style="list-style-type: none"> - Choix matériaux 	CM	
Durabilité de l'enveloppe du bâtiment	DE	
Eau		
Qualité des équipements plomberie-sanitaire individuels et collectifs	PS	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des consommations d'eau 	EE	
Confort et santé		
Acoustique intérieure et extérieure	AI-AE	
Niveau de consommation conventionnelle d'énergie et confort d'été	VQA	
<ul style="list-style-type: none"> - Ventilation et qualité d'air 	TDM	
Adaptation au tri sélectif des déchets ménagers	CV	
Confort visuel		
Gestes verts		
Information des habitants et du gestionnaire	IHG	
Option - Accessibilité et habitabilité des logements		
<ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité et habitabilité des logements 	AH	

Notes insuffisantes pour obtenir la certification ou une option

Notes requises pour obtenir la certification Habitat & Environnement

Notes exigées pour obtenir l'option Habitat & Environnement Performance

Notes exigées pour obtenir les options Accessibilité et habitabilité, labels de performance HPE, THPE et BBC Effinergie

1 2 3 4 5
Notation



COMMUNIQUEZ SUR LA CERTIFICATION AVEC NOTRE MASCOTTE CALY

Vous pouvez utiliser ces outils personnalisables pour communiquer sur vos opérations engagées dans la certification. Ce kit promotionnel est à votre disposition sur le site Internet www.bienvivrechezmoi.com

- site Internet : www.bienvivrechezmoi.com,
- brochure grand public,
- panneau de chantier,
- vitrophane,
- fiches programmes,
- PLV,
- bannière Web.

PLV



Panneau de Chantier

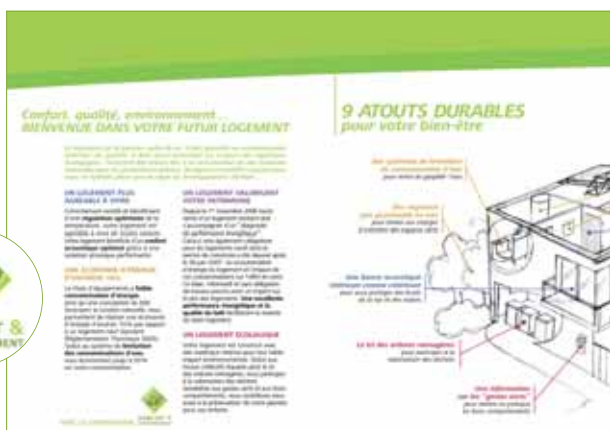


Fiche programme



Vous pouvez également communiquer sur vos opérations en adaptant votre charte graphique et en y intégrant l'identité Habitat & Environnement (logo et code couleur).

Exemple



HABITAT & ENVIRONNEMENT

Lancée en 2003, la **certification Habitat & Environnement** a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

Depuis sa création, près de 4 500 opérations représentant plus de 150 000 logements ont été engagées dans un processus de certification.

■ PROTOCOLES D'ACCORD

Les collectivités et aménageurs suivants ont choisi d'engager l'intégralité de leur production de logements neufs dans la **certification Habitat & Environnement**.

■ Aedificat ESH	■ Groupe ICF	■ Logis Familial Mayennais	■ OSICA
■ Alliance Logement	■ Groupe Promogim – Immopierre – Francosuisse	■ Lorient Habitat	■ Paris Habitat
■ Aquitanis	■ Habitat O6	■ LTO Habitat	■ Pas de Calais Habitat
■ Arc de Seine Habitat	■ Habitat 29	■ Mistral Habitat	■ Pays d'Aix Habitat
■ Argenteuil - Bezons	■ Habitat Saint-Quentinois	■ Norevie	■ Reims Habitat
■ Armorique Habitat	■ Habitats de Haute Alsace	■ OPAC 44	■ Sarthe Habitat
■ Arealis Promotion	■ Habitations de Haute-Provence	■ OPAC d'Amiens	■ SIA Habitat
■ Azur Provence Habitat	■ Hamoval	■ OPAC de Saone et Loire	■ SIEMP
■ Batigère Ressources	■ Icade Capri	■ OPAC de Villeurbanne	■ SIPEA
■ Batir Centre	■ Immobilière 3F – Résidence Urbaine de France – Résidences Sociales d'IDF	■ OPAC Seine Saint-Denis	■ SNI (Groupe)
■ Bouygues Immobilier	■ Les Chalets	■ OPDHLM des Hauts-de-Seine	■ Soginorpa Maisons et Cités Habitat
■ Clamart Habitat	■ Logement Français	■ OPH Aulnay-sous-Bois	■ Société Dauphinoise pour L'Habitat
■ Domaxis	■ Logemloiret	■ OPH Bobigny	■ Société Immobilière Picardie (SIP)
■ Domofrance	■ Logiconfor	■ OPH de Chelles	■ Sud Habitat
■ Dynacité	■ Logirem	■ OPH Drancy	■ Tarn Habitat
■ Efidis	■ Logirep	■ OPH Moselis	■ Un toit pour tous
■ Expansiel	■ Logis Cévenols Grand Alès	■ OPH Logial	■ Val d'Oise Habitat
■ Famille et Provence		■ OPH Plaine Commune Habitat	■ Vannes Golfe Habitat
■ Foyer de Provence		■ OPHLM Montreuillois	■ Vaucluse Logements
■ France Habitation		■ OPIEVOY	■ 3F Midi Pyrénées - SA Vallée du Thore
■ Grand Lyon Habitat			
■ Gironde Habitat			
■ Groupe CMH			

Protocoles en vigueur au 31 mai 2009

■ CONVENTIONS DE PARTENARIATS

Les collectivités, aménageurs et institutionnels suivants ont choisi de se référer à la **certification Habitat & Environnement** dans le cadre de leur politique du logement.

■ Alsace (Conseil Régional)	■ EPA Seine-Arche	■ Pau-Pyrénées (Communauté d'Agglomération)	■ SEM Paroiseine
■ Aménagement 77	■ EPA Senart	■ Pyrénées Atlantiques (Conseil Régional)	■ SEMAPA
■ Amiens Aménagement ZAC Paul Claudel ZAC Victorine Autier	■ Espaces Ferroviaires Aménagement	■ Région Île-de-France	■ SEMAVIP
■ Bessancourt (commune)	■ Grand Besançon (Communauté d'Agglomération)	■ Rennes (commune)	■ SEMNA
■ Bordeaux (Communauté Urbaine)	■ Indre-et-Loire (Conseil Général)	■ Rennes Métropole (Communauté d'Agglomération)	■ SEPA
■ Bourges Plus (Communauté d'Agglomération)	■ Laval (Communauté d'Agglomération)	■ Rouen Seine Aménagement (ZAC Luciline Rives de seine)	■ Sodedat 93
■ Bouygues Immobilier Sud-Ouest Midi-Pyrénées	■ Les Hauts de la Merigotte (ZAC)	■ Saemcib	■ Territoires
■ Bremond	■ Limousin (Conseil Régional)	■ Saint-Malo (commune)	■ Tours (ZAC Monconseil)
■ Cergy-Pontoise Aménagement	■ Nantes Aménagement (ZAC Bottière Chêneau, ZAC Erdre Porterie)	■ Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'Agglomération)	■ Tours Plus (Communauté d'Agglomération)
■ Chambéry Métropole (Communauté d'Agglomération)	■ Nice (Commune)	■ SARA	■ Valenciennes Métropole (Communauté d'Agglomération)
■ Clairsienne	■ Pays de Montbéliard (Communauté d'Agglomération)	■ SELA	
■ Doubs (Conseil Général)		■ SEM de Constellation Blagnac	
		■ SEM Massy	
			Institutionnels
			■ Banque Fédérale des Banques Populaires – Foncia
			■ Dexia Credit Local
			■ GRDF – GDF Suez

Conventions en vigueur au 31 mai 2009